



**ASSPB 17 - ASSOCIATION DES SINISTRÉS DE LA SÉCHERESSE
SUR LES PROPRIÉTÉS BÂTIES DU DÉPARTEMENT DE LA CHARENTE MARITIME**

Association collégiale N° W 172001631 réglée par la loi de 1901 -

Siège Social : 5 allée du Chèvrefeuille - 17100 SAINTES -

Site : **asspb17.com**

- Courriel : **asspb17rogard@orange.fr**

Secrétaire : Mme Annie ROGARD - 5 allée du Chèvrefeuille - 17100 SAINTES - Tel. 06 76 09 02 08

Trésorière : Mme Brigitte BERTRAND - 18 route de la grande mondie(Les Parges) - 17270 NEUVICQ -

Tel. 07 72 55 16 83

ART 5 des statuts : « Tout adhérent qui n'a pas réglé sa cotisation depuis deux ans est exclu d'office de l'association. Ceux qui souhaiteraient réintégrer l'association ultérieurement devront régler les cotisations en retard. »

COMPTE RENDU DE L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

du samedi 8 février 2025 –

Hall Mendès France – Cours Charles de Gaulle à SAINTES

L'assemblée générale commence à 14h45, à l'intérieur de la salle de spectacle du Hall Mendès France.

Présents :

6 membres du Bureau ASSPB 17 à l'exception de Monsieur GALOCHET (excusé)

Mesdames BERTRAND, ROGARD et ROULIN,

Messieurs GEOFFROY, GUERVIN et JOLLY

Maître BERTIN, Avocat et Monsieur Alain GALIDIE, Directeur Technique de la Société ATHIS

101 personnes sont présentes

Mme ROGARD accueille les adhérents et les remercie de leur présence.

Après présentation du bureau, de Maître BERTIN et de Monsieur GALIDIE, l'Assemblée Générale peut commencer.

NB. Toutes les décisions prises pendant cette assemblée sont votées à main levée par les personnes présentes, comme l'autorisent nos statuts modifiés en mars 2023.

1 - **Mme ROGARD**, secrétaire :

- Renouvellement des Membres du Bureau par tiers :

Sont sortants et se représentent : Annie ROGARD et Francis GEOFFROY.

- Appel aux **volontaires** pour se joindre à l'équipe des **conseillers techniques**. Deux personnes se sont proposées : Messieurs Laurent CHADUTEAU et Serge FRIANT.

Pour les dépenses :

Nous tentons au maximum de réaliser des économies.

- Les affranchissements : ce que je vous avais annoncé pour le bilan 2023 s'est bien concrétisé en 2024 : nous avons anticipé une augmentation du prix des timbres, ce qui nous a permis de réduire ce poste à 17,94€.
La généralisation des envois par mail a accentué cette tendance.
- Autres dépenses notables : nous avons investi dans deux logiciels afin de moderniser nos outils de travail et de communication, poste « petit matériel ».
- Enfin le poste déplacements : constitue toujours l'essentiel des dépenses, pour une activité de nos conseillers techniques qui suivent les dossiers CATNAT en cours avec expertises etc...

En 2024, 14749kms indemnisés (16178kms en 2023)

En conclusion : 2024 nous permet de rééquilibrer la situation financière déficitaire de 2023, malgré un léger tassement des recettes et l'activité importante de nos conseillers techniques sur le terrain.

Le bureau, par ma voix, remercie nos anciens et fidèles adhérents et donateurs ; le combat que nous menons est une longue lutte et leur contribution est vitale pour la pérennité de notre association.

Remise à jour des Statuts

Pourquoi ?

Depuis trois années un nouveau bureau s'est constitué en conservant deux « anciens ».

Aujourd'hui nous sommes sept avec le soutien précieux de nos deux membres honoraires Mmes Feret-Barra et Richardeau.

En 2024, nous avons axé notre réflexion autour de deux points :

- 1 . l'impact de l'évolution de la société sur l'activité de notre association et des pratiques concernant la CATNAT
2. la préparation de l'avenir de l'ASSPB17 et de notre remplacement

Comment :

Nous conservons les fondamentaux des statuts existants, notamment notre indépendance vis-à-vis du « politique » en général.

Nous souhaitons mettre l'accent sur la responsabilisation des membres du bureau, et définir le rôle du « Conseiller Technique » (création d'une fiche de poste en annexe aux statuts).

Présentation des articles modifiés et rajoutés

NB : les statuts modifiés, seront disponibles à la consultation sur notre nouveau site dès le mois de mars 2025.

3 - Rapport des Conseillers techniques

- Mme **ROULIN**, M. **GEOFFROY** et M. **GUERVIN** rendent compte du travail de chacun : expertises, personnes visitées et kilomètres parcourus par chacun...

De très nombreuses questions ont été posées par nos sinistrés présents, questions aussi pertinentes les unes que les autres, tout cela a entraîné des échanges entre nos conseillers, Maître BERTIN et Monsieur GALIDIE, expériences enrichissantes pour l'ensemble de nos participants.

Ces échanges multiples ont permis d'évoquer les différentes étapes du parcours des CATNAT par les conseils de Maître BERTIN et de Monsieur GALIDIE, le directeur technique d'ATHIS.

Un petit rappel concernant les questions des experts et des assureurs : attention aux questions pièges, attention à tout ce que vous pouvez dire ou donner comme documents susceptibles d'être utilisés contre vous

3 - Mme **ROGARD** : Rapport moral - année 2024

- Nombreux déplacements vers la VIE ASSOCIATIVE et différentes démarches consistant en réservations de salles et à la récupération de matériel (le cas pour notre réunion publique).

- 7 réunions de bureau

- 1 réunion publique (salle Geoffroy Martell)

- 1 réunion de bureau le 09 décembre 2024 en visioconférence à laquelle participait Maître Jérôme BERTIN, une première !

- remise à jour du fichier ADHERENTS

- envoi MAILS et COURRIER -

RAPPEL (lors d'un changement d'adresse mail, de n° de téléphone, d'adresse - MERCI de nous en informer)

- réponses à de nombreux courriers et pour les points techniques, transmission à nos conseillers-

Nous terminons notre Assemblée Générale avec un résumé de tous les **RAPPORTS** :

- MORAL
- FINANCIER et BILAN FINANCIER 2024
- STATUTS
- CONSEILLERS TECHNIQUES

APPROUVES A L'UNANIMITE

Clôture de l'ASSEMBLEE GENERALE à 18H.

La secrétaire : Annie ROGARD

NOUS AVONS ADHERÉ A L'ASSOCIATION POUR NOUS !
NOUS Y RESTONS POUR LES AUTRES !